



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE
"KARUTA MAGIE" PAR L'ASSOCIATION
THEATRE DES BONNES LANGUES LE
VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 A 20H A
L'ESPACE JEUNESSE DE LA MEDIATHEQUE
COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-159
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle intitulé « Karuta magie » de l'association Théâtre des bonnes langues représentée par Monsieur Régis Delbroucq, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 14, rue Haute – 10210 CHESLEY, le vendredi 17 octobre 2025 à 20h à l'espace jeunesse de la Médiathèque ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Théâtre des bonnes langues représentée par Monsieur Régis Delbroucq, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 14, rue Haute – 10210 CHESLEY, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Karuta magie » le vendredi 17 octobre 2025 à 20h à l'espace jeunesse de la Médiathèque Cœur de ville, dont le coût est fixé à neuf cents euros (900,00 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250613-lmc1H13231H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025
Date de Publication : 13/06/2025